

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : DORIMEC 10 MG/ML SOLUTION INJECTABLE POUR BOVINS OVINS ET PORCINS, Solution injectable

Titulaire : CHANELLE PHARMACEUTICALS MANUFACTURING LIMITED

Composition : Doramectine 10,0 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/3673141 9/2022

Date de décision : 13/01/2023